

Avis au public

Conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de commune, le collège des bourgmestre et échevins porte à la connaissance des habitants que la prochaine réunion du comité du **Syndicat intercommunal pour la gestion des déchets (SIDEK)** aura lieu le **10 novembre 2025 à 18.00 heures au bâtiment administratif du SIDEK au Fridhaff.**

Ordre du jour

Séance publique

1. Approbation de l'ordre du jour ;
2. Signature des procès-verbaux de l'assemblée du Comité du 13 octobre 2025 (**Annexe 1**)
3. Finance :
 - 3.1 Approbation de produits de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles (**Annexe 2**)
 - 3.2 Approbation des devis extraordinaires du budget 2026 (**Annexe 3**)
 - 3.3 Approbation du budget rectifié 2025 (**Annexe 3**)
 - 3.4 Approbation du budget 2026 (**Annexe 3**)
4. Marchés publics et conventions : Modification du marché en cours pour le traitement des biodéchets
5. Présentation de l'étude „Studie zu den Rahmenbedingungen für die Bewirtschaftung von Siedlungsabfällen nach 2030“ (**Annexe 4**)
6. Approbation du calendrier des assemblées Comité 2026 (**Annexe 5**)
7. Divers ;

Séance à huis clos

8. Affaires de personnel* : Approbation du règlement interne relatif à la durée normale de travail, aux absences et à l'application de l'horaire de travail mobile valables pour les fonctionnaires, employés et salariés à tâches intellectuelles du SIDEK (**Annexe 6**)

Weiswampach, le 28 octobre 2025
Pour le collège des bourgmestre et échevins
Le Bourgmestre La Secrétaire

